LE CHAMP SÉMANTIQUE DE « MÉTHODE »

N.B.: Les entrées signalées par un astérisque (ex. : **Méthode***) ont été rédigées par moi (Ch. PUREN) pour le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (sous la coordination de Jean-Pierre CUQ, Paris : ASDIFLE-CLE international, 2003, 304 p.), et publiées dans cet ouvrage. L'entrée « méthode » a cependant été sensiblement modifiée dans le présent document.

Approche: 1. Méthode utilisée pour initier un travail sur un document ou un domaine (ex.: « approche globale d'un texte »). 2. Discipline ou théorie scientifique auxquelles on emprunte ses outils d'analyse (ex. : « approche anthropologique de la culture »). 2. Autre terme pour désigner une méthodologie: 2.1 « Approche communicative »: méthodologie que l'on a souhaité maintenir souple et ouverte : les méthodologues communicativistes français ont emprunté le concept anglais « aproach », celui de « méthodologie » ayant pris à leur yeux une connotation de cohérence fermée, rigide voire dogmatique, à l'époque de la méthodologie audiovisuelle. 2.2 « Approche plurilingue » : cf. le long développement du Document 052, point 6, pp. 2.3. « Approche actionnelle »: pour ma part, j'utilise l'expression « Perspective actionnelle ». Cf. Méthodo, Méthodologie, Perspective actionnelle.

Configuration didactique: ensemble historiques cohérent où sont venus historiquement se « configurer » par rapport aux éléments premiers – l'objectif social langagier et/ou l'objectif social culturel en relation avec une situation d'usage de référence – les autres éléments qui sont un agir d'usage, un agir d'apprentissage et une construction méthodologique (« méthodologie » sens 2). Cf. le document « Évolution historique des configurations didactiques (modèle) », Document 029, ainsi que ses références bibliographiques

Démarche : Articulation raisonnée de plusieurs procédés ou méthodes.

• Une démarche repérable en compréhension orale d'un dialogue consistera par exemple, successivement 1) à faire pro-

duire par les apprenants des hypothèses sur son contenu à partir d'informations sur l'identité des personnages et de leurs intentions, 2) à faire valider ou invalider ces hypothèses au cours d'une première écoute, 3) à faire repérer des mots-clés lors d'une deuxième écoute, 4) à faire produire de nouvelles hypothèses à partir de ces mots-clés. « Démarche est parfois utilisé (à tort) dans le sens limité de méthode : « démarche active », « démarche inductive ».

• À l'inverse, dans les expressions (maheureusement...) consacrées « méthodes onomasiologique/sémasiologique », « méthodes analytique/synthétique, le terme de

neureusement...) consacrees « metnodes onomasiologique/sémasiologique », « méthodes analytique/synthétique, le terme de « méthode » a le sens de « démarche », l'appellation correspondant à l'élément terminal : la « méthode onomasiologique » (onoma = mot) va du sens au mot ; la « méthode sémasiologique » (sema = sens) va du mot au sens ; la « méthode analytique » va de l'ensemble aux éléments (et elle correspond donc à ce que l'on appelle l'approche globale : cf. Appproche, sens 1) ; la « méthode synthétique » va des éléments à l'ensemble.

Méthode*

Dans la littérature didactique actuelle, le mot « méthode » est utilisé couramment avec trois sens différents, celui de matériel didactique (manuel + éléments complémentaires éventuels tels que Livre du maître, cahier d'exercices, enregistrements sonores, cassettes vidéo,...: on parle ainsi de la « méthode » De vive voix ou Archipel), celui de méthodologie (on parle ainsi de la « méthode directe du début du siècle ») enfin celui qu'il possède dans l'expression « méthodes actives », le seul que l'on retiendra ici. Pris dans ce dernier sens, une « méthode » correspond en di-

dactique des langues à l'ensemble des procédés de mise en œuvre d'un principe méthodologique unique. La « méthode directe » désigne ainsi tout ce qui permet d'éviter de passer par l'intermédiaire de la langue source (l'image, le geste, la mimique, la définition, la situation, etc.); la « méthode active » tout ce qui permet de susciter et maintenir l'activité l'apprenant, jugée nécessaire à l'apprentissage (choisir des documents intéressants, varier les supports et les activités, maintenir une forte « présence physique » en classe, faire s'écouter et s'interroger entre eux les apprenants, etc.). Pour la définitiondescription détaillée de trois méthodes (active, répétitive et conceptualisatrice), voir le <u>Document 005</u> en Bibliothèque de travail. • Exception faite de la méthode interroga-

• Exception faite de la méthode interrogative (qui correspond au schéma question de l'enseignant— réponses des apprenants — évaluation et/ou réaction de la part de l'enseignant), toutes les méthodes apparues depuis un siècle et demi en didactique scolaire des langues peuvent se classer par paires opposées : ce sont les méthodes active et transmissive, directe et indirecte, synthétique et analytique, inductive et déductive, réflexive et répétitive, applicatrice et imitative, onomasiologique et sémasiologique, orale et écrite, expressive et compréhensive : voir la présentation de ces paires de méthodes opposées dans le Document 008 en Bibliothèque de travail.

• Ces méthodes peuvent être reliées entre elles par articulation (succession chronologique de deux méthodes différentes, par exemple lorsqu'à un exercice de conceptualisation grammaticale - méthode inductive - succède un exercice d'application méthode déductive -) ou par combinaison (utilisation conjointe de plusieurs méthodes, par exemple des méthodes inductive, active et écrite lorsqu'un enseignant demande aux apprenants de découvrir euxmêmes la règle de grammaire à partir d'une série de phrases écrites au tableau). Les méthodes opposées ne peuvent bien évidemment être qu'articulées les unes aux autres. Certaines méthodes sont obligatoirement combinées entre elles (les méthodes intuitive et réflexive, par exemple), d'autres s'attirent naturellement (les méthodes répétitive, imitative et orale, par exemple), d'autres enfin sont privilégiées à tel ou tel moment parce que le principe correspondant se trouve en position dominante : en didactique scolaire, par exemple, la plupart des formateurs conseillent actuellement aux enseignants débutants de ne pas faire eux-mêmes ce que les apprenants pourraient faire (priorité à la méthode active), de ne pas utiliser ou faire utiliser la langue source si l'utilisation de la langue cible est possible (priorité à la méthode directe), de présenter de préférence les nouvelles formes linguistiques à l'oral (priorité à la méthode orale).

• La cohérence de chaque méthodologie constituée (traditionnelle, directe, audioaudiovisuelle...) repose « noyau dur » constitué d'un nombre limité de méthodes privilégiées et fortement articulées et/ou combinées entre elles. Dans la méthodologie directe du début du XXe siècle, par exemple, sont systématiquement privilégiées toutes les activités qui vont amener les apprenants eux-mêmes (méthode active) à parler (méthode orale) directement en langue cible (méthode directe): les conceptions didactiques actuelles des formateurs cités plus haut reposent donc sur le noyau dur de cette méthodologie directe, qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. Dans la méthodologie audioorale, on va chercher à ce que les apprenants, de manière intensive (méthode répétitive), reproduisent des modèles (méthode imitative) de langue orale (méthode orale) : appliquée au dialogue de base, ce noyau dur va générer l'exercice de dramatisation (dans lequel l'apprenant, en jouant le dialogue mémorisé) reproduit l'ensemble de ses modèles), appliqué à l'enseignement de la grammaire, il génère l'exercice structural. On voit que la méthodologie audiovisuelle française est fondamentalement éclectique puisque l'on retrouve ces deux noyaux durs dans l'unité didactique : le noyau dur de la méthodologie audio-orale dans la dramatisation des dialogues de base et les exercices structuraux, et le noyau dur de la méthodologie directe dans les activités de passage des dialogues au style indirect et au récit, de description des images, de conversation sur les personnages et les situations des dialogues.

Méthodologie*

1. Utilisé au singulier défini (« la méthodologie »), ce mot désigne, comme « la sociologie » ou « la philosophie » un domaine de réflexion et de construction intellectuelles ainsi que tous les discours qui s'en réclament. Dans le cas qui nous intéresse, il correspond à toutes les manières d'enseigner, d'apprendre et de mettre en relation ces deux processus qui constituent

conjointement l'objet de la didactique des langues. On dira ainsi que jusqu'à la fin des années 1960, ce que nous appelons actuellement la « didactique des langues » se réduisait pour l'essentiel à la méthodologie, ou encore que la préoccupation principale de la plupart des enseignants débutants porte sur les problèmes méthodologiques.

- 2. Utilisée à l'indéfini et/ou au pluriel (« une méthodologie », « les méthodologies », « des méthodologies », ce mot désigne des constructions méthodologiques d'ensemble historiquement datées qui se sont efforcées de donner des réponses cohérentes, permanentes et universelles à la totalité des questions concernant les manières de faire dans les différents domaines de l'enseignement/apprentissage des langues (compréhensions écrite et orale, expressions écrite et orale, grammaire, lexique, phonétique, culture), et qui se sont révélées capables de mobiliser pendant au moins plusieurs décennies de nombreux chercheurs, concepteurs de matériels didactiques et enseignants s'intéressant à des publics et contextes variés, de sorte qu'elles se sont complexifiées et fragilisées en tant que systèmes en même temps qu'elles se sont généralisées.
- Si l'on adopte cette [dernière] définition (destinée à faire un tri aussi nécessaire qu'empirique), on admettra que ne méritent historiquement en France l'appellation de « méthodologie » que la méthodologie traditionnelle dite de « grammairetraduction » du XIXe siècle, la méthodologie directe des années 1900-1910, la méthodologie audio-orale américaine des années 1950-1960 et la méthodologie audiovisuelle des années 1960-1970 ; que la « méthode Gouin » des années 1880 n'a jamais été une méthodologie, que la « suggestopédie », le « Silent Way » et autres constructions méthodologiques plus ou moins récentes dites « non conventionnelles » n'ont de toute évidence pas les movens d'atteindre ce statut ; enfin qu'il existe deux cas de figure exceptionnels, celui de la « méthodologie active » dans la didactique scolaire des années 1920-1960, parce qu'elle s'est voulue d'emblée à la fois cohérente et éclectique, et celui de l' « approche communicative » des années 1970-1980, parce qu'elle s'est voulue d'emblée à la fois cohérente et ouverte. L'avenir dira si la perspective actionnelle (voir cette entrée infra) sera parvenue à se constituer comme une construction méthodologique d'un troisième type, « pluriel », c'est-à-dire à la fois

- cohérente et intégrant les méthodologies antérieures.
- Dans ce sens n° 2, par opposition au mot « méthode » qui correspond à une unité minimale de cohérence concernant les manières de faire en didactique des langues, la « méthodologie » peut être définie comme l'unité maximale correspondante. En tant que telle, elle est forcément très dépendante des différents acteurs qui la mettent en œuvre dans leurs environnements concrets. De sorte que dans l'analyse méthodologique d'un matériel didactique, il est sinon aisé du moins indispensable de distinguer au moins entre la méthodologie de référence (celle dont les auteurs se réclament), la méthodologie d'élaboration (celle qu'ils ont effectivement mise en œuvre) et la méthodologie d'utilisation (celle que l'on peut raisonnablement supposer être suivie dans les pratiques de classe en fonction de la tradition et de la formation méthodologiques dominantes parmi les enseignants et les apprenants, ainsi que de leur adaptation à leur environnement de travail).
- 3. « Méthodologie » est parfois utilisé pour désigner un ensemble complexe de techniques. Exemple : la « méthodologie des documents authentiques », la « méthodologie de l'enseignement de la grammaire. Voir Technique*.

Noyau dur (méthodologique)

La cohérence interne d'une méthodologie constituée repose sur un petit nombre de méthodes (dans le sens d'unités minimales de cohérence méthodologique) fortement articulés (utilisation successive) ou combinés (utilisation conjointe). La méthodologie directe repose ainsi sur un noyau dur constitué de la combinaison des méthodes orale, active et directe, ce qui signifie concrètement que les enseignants vont systématiquement privilégier les activités permettant aux apprenants de parler (méthode orale) eux-mêmes (méthode active) en langue étrangère (méthode directe). Pour une présentation des noyaux durs des méthodologies successives, voir « La didactique des langues comme domaine de recherche », Dossier n° 2: « La perspective méthodologique », chap. 2 et chap. 4.2.

Objet (méthodologique

Ce concept, emprunté à l'informatique, désigne tout élément d'une méthodologie constituée suffisant cohérent et autonome pour être mis en œuvre seul ou articulé avec d'autres de manière isolée, ou intégré

à une autre méthodologie. C'est le cas, par exemple, de la « méthode directe » (doc. 008) avec tous ses procédés d'explication directe d'un mot inconnu (mis en point dans la méthodologie directe, et réutilisé dans toutes les méthodologies ultérieures); ou encore des différentes « logiques documentaires » (doc. 066). Sur cette notion d'objets méthodologiques, cf. l'article qui leur est consacré (2012f).

Perspective

1. « perspective actionnelle » : expression utilisée, en parallèle avec « approche actionnelle », par les auteurs du CECRL pour désigner la nouvelle orientation didactique nécessaire pour préparer les apprenants au travail dans la longue durée avec des personnes de langues et de cultures entièrement ou partiellement différentes, au sein des sociétés européennes de plus en plus multilingues et multiculturelles. Le terme de « perspective » est plus adéquat que celui d' « approche », parce qu'il suggère que la perspective actionnelle qu'une des perspectives à prendre en compte en permanence(avec la méthodologie des documents authentiques, l'approche communicative et la didactique du plurilinguisme) pour l'enseignement-apprentissage d'une langue-culture étrangère (cf. doc. 052). 2. « perspective méthodologique » : l'une des trois perspectives constitutives de la discipline « didactique des langues-cultures » avec les perspectives didactique et didactologique (cf. le Dossier 1 du cours « La didactique des langues-cultures comme domaine de recherche).

Procédé*

Unité minimale repérable dans les manières de faire utilisées par l'enseignant dans la du processus d'enseignement/apprentissage. Ainsi, lorsqu'un apprenant a utilisé oralement en classe un verbe au présent (« le client s'énerve ») au lieu du passé composé (« s'est énervé »), l'enseignant peut utiliser l'un des procédés suivants : signaler verbalement la forme à corriger (« le temps du verbe... »), la répéter avec une intonation interrogative (« s'énerve ? »), reprendre la phrase en s'arrêtant juste avant l'erreur sur d'intonation même type client...? »), faire un geste (pouce en arrière pour indiquer l'obligation d'utiliser un temps du passé), etc., ou combiner plusieurs de ces procédés. Tous ceux cités cidessus correspondent en l'occurrence à la

mise en œuvre de la méthode active, puisqu'il s'agit pour l'enseignant d'amener l'élève à corriger lui-même son erreur.

Procédure

Ensemble prédéfini, articulé et finalisé de tâches partielles réalisées à la suite dans un temps court et visant à la réalisation d'une tâche globale : on parlera ainsi de la « procédure d'autocorrection » d'une production écrite par révisions successives de l'orthographe, de la morphologie, de la syntaxe, du plan, de la présentation matérielle, etc. Cf. par ex. la « Procédure standard de l'enseignement scolaire de la grammaire » (doc. 009).

- Contrairement au *procédé*, la procédure est constituée de plusieurs tâches successives parce qu'elles constituent des actions intermédiaires. Par ex. pour traduire un mot: 1) on décide d'utiliser un dictionnaire; 2) on y repère l'entrée par ordre alphabétique; 3) on recherche la traduction adaptée).
- Contrairement au *processus*, la procédure se situe au niveau de l'organisation consciente de l'apprentissage. Le processus de lecture (voir ci-dessous) devient une procédure (d'apprentissage de la lecture) si on fait faire des repérages formels à des élèves sur un texte, puis des hypothèses sur le sens du texte à partir des formes repérées, enfin une lecture de validation/invalidation de ces hypothèses. Synonyme : démarche.

Processus

1. Série d'opérations cognitives articulées et finalisées : on parlera ainsi du « processus d'apprentissage » ; on dira qu'il y a vaet-vient constant, au cours du « processus de lecture », entre la démarche sémasiologique (on part des formes connues pour découvrir le message) et la démarche onomasiologique (on part de connaissances ou d'hypothèses sur le sens pour les reconnaître ou les valider par l'analyse des formes). Le processus se situe au niveau des mécanismes mentaux, largement inconscients, contrairement à la procédure. didactique des langues-cultures se centre sur les processus d'enseignementapprentissage (voir le doc. 016, qui propose une modélisation de l'évolution des conceptions de ces processus). 2. On utilise aussi parfois le terme de « processus » lorsqu'il s'agit d'une série de tâches partielles comme dans la procédure-, mais qui peuvent être reprises de manière récursive, comme c'est le cas dans la conduite de projet. Lorsque la « procédure fondamentale de la conception didactique » (doc. 034) est mise en récursivité au moyen des différents types d'évaluation, on peut parler alors de « processus de la conception didactique ».

Stratégie (d'apprentissage): tout ce que fait un apprenant de manière consciente et rationalisée pour conduire son apprentissage. Le concept est très large: font partie des stratégies non seulement les manières d'apprendre (méthodes, approches, démarches, procédés et procédures, mais les activités, la gestion du temps et de l'espace, de la motivation, des relations avec l'enseignant et les autres apprenants, etc. (voir les exemples de stratégies cognitives, métacognitives et socioaffectives données par Paul CYR dans l'extrait de son ouvrage en Bibliothèque de travail, document 012).

Technique*

Procédé ou ensemble de procédés liés à un élément particulier du dispositif d'enseignement, par exemple à une activité, à un support, à un outil ou à une forme de travail ; on parlera ainsi, respectivement, de la technique du résumé, des techniques de recherche de documents sur Internet, des techniques de travail de groupe.

– Lorsqu'un ensemble de techniques complexe et stabilisé, certains préfèreront parler de « méthodologie ». L'ensemble des modes d'activité du commentaire de textes, par exemple, constitué de nombreuses opérations cognitives interreliées (cf. <u>041</u>) et élargi à tous types de documents, a ainsi pu être désigné en FLE à la fin des années 60 sous l'appellation de « méthodologie des documents authentiques ».

- Lorsqu'un ensemble de techniques est complexe, et en outre considéré sous l'angle des sélections et combinaisons différentes à concevoir en fonction des paramètres didactiques (public, finalités, objectifs, traditions didactiques différentes et autres spécificités) - cet ensemble n'a donc pas de version stabilisée, « standard » -, certains didacticiens utiliseront alors le terme « didactique ». On rencontre ainsi fréquemment les expressions « didactique texte littéraire », « didactique lexique », « didactique de la grammaire », etc. L'expression « Méthodologie du texte littéraire » renvoie à un ensemble stabilisé de techniques considérées comme éprouvées et à reproduire, alors que celle de « didactique du texte littéraire » ou de « didactique de la lecture littéraire » renvoie à une réflexion ouverte sur la problématique de l'enseignement à partir de ou sur ce type de texte : on retrouve là la différence apparue entre « méthodologie » et « didactique » lors de l'émergence de la discipline « didactique des langues » au début des années 1970 (cf. 1999a). L'expression « pédagogie du texte littéraire » a la même signification que celle de « didactique du texte littéraire », mais elle est vieillie, puisqu'elle date d'avant l'émergence de la discipline « didactique des langues » (cf. <u>2018h</u>).